

FOYER D'HEBERGEMENT AVATH



Qu'est-ce qu'un foyer d'hébergement ?

Un foyer d'hébergement (FH) dispose d'un internat et fournit un soutien médico-social et éducatif destiné aux adultes en situation de handicap qui travaille en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)

Les personnes concernées :

- Être reconnu adulte handicapé par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- Avoir entre 20 et 60 ans.
- Bénéficier d'une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie pour les Adultes Handicapés (CDAPH) vers le FH.

Les effectifs :

Le FH est agréé pour accompagner 8 personnes en situation de handicap.

La procédure d'admission :

L'accès à cet établissement doit être un acte volontaire.

L'admission peut se faire :

- À l'initiative de la personne en situation de handicap
- Par l'intermédiaire d'un travailleur social
- Par l'intermédiaire de la famille.

Toute demande est adressée au secrétariat du FH. Les professionnels du FH recevront la personne seule ou accompagnée d'un tiers.

Les prestations proposées :

Les thèmes présentés ici correspondent aux besoins et attentes des résidents du Foyer. Cette liste peut être modifiée en fonction des évolutions des personnes accompagnées et du foyer

Autonomie décisionnelle

- ✓ **Savoir faire des choix**
- ✓ **Etre informé**
- ✓ **Raconter son parcours de vie**
- ✓ **Réfléchir à ce que je souhaite pour moi**
Exemple : Co-construction du projet personnalisé

Autonomie fonctionnelle

Actes essentiels de la vie

- ✓ Favoriser la prévention et l'éducation à la santé
- ✓ Favoriser l'autonomie sur les actes simples, en lien avec l'hygiène et l'image de soi
- ✓ Favoriser l'autonomie sur des actes simples, en lien avec l'entretien des locaux et l'environnement

Se déplacer, se mouvoir, habiletés manuelles

- ✓ Savoir se déplacer sur l'extérieur

Communiquer, s'exprimer

- ✓ Savoir communiquer sur les actes fonctionnels
- ✓ Exprimer et communiquer de façon adaptée ses émotions, ses ressentis
- ✓ Développer sa créativité

Fonctions cognitives

- ✓ Stimuler la mémoire
- ✓ Stimuler la compréhension et le jugement
- ✓ Maintenir des comportements adaptés

Exemples : [Explications des règles](#), [Lecture du règlement de fonctionnement](#)

Prévention des risques : santé et sécurité

- ✓ Améliorer la prévention, soins, et suivi des soins
- ✓ Promouvoir la sécurité

Insertion sociale et liens familiaux

- ✓ Favoriser l'insertion sociale
- ✓ Favoriser les liens familiaux

LE SERVICE SOCIAL :

L'assistante de service social du foyer vous accompagne ainsi que votre famille, et peut, en complément des professionnels sur le FH, répondre aux questions, vous permettre de vous exprimer sur vos sentiments, difficultés, envies... Elle peut rencontrer vous et votre famille lors des réunions organisées ou sur rendez-vous. L'assistante de service social aide également à la gestion administrative

CONTACTS POUR RENSEIGNEMENTS :

Secrétariat FH : 04 94 27 86 10

MDPH VAR : 04 94 05 10 40 (Maison Départementale des Personnes Handicapées)